

SEPTEUIL MAG

Liberté • Égalité • **Fraternité**

Toute l'info de notre village

DOSSIER

Parlons budget...

TÉMOIGNAGE

Un an de télétravail
à Septeuil

VIE ASSOCIATIVE

Une nouvelle association
sportive à Septeuil

ACTUALITÉ

Deux nouvelles têtes
au conseil municipal

Un projet pour l'ancienne cantine

Consommer local :
une tendance qui progresse



2 ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS

— Célébration du 8 mai

Une fois de plus, l'hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale, le 8 mai, n'a pu être rendu que par un petit groupe d'élus et d'anciens combattants. Profitons-en pour remercier les représentants des associations d'anciens combattants qui sont toujours présents le 8 mai et le 11 novembre, bien qu'ils aient plusieurs cérémonies à assurer ces jours-là dans les villages des alentours.



— Fête foraine

La fête foraine est un événement toujours très attendu, et pas seulement par les enfants. Elle n'avait pu avoir lieu l'année dernière, mais l'allègement des contraintes sanitaires a permis sa reprise en 2021, même s'il a fallu rentrer sagement chez soi à 23 heures pour respecter le couvre-feu.

— Annulation de la Fête de la musique

Devant les trop nombreuses contraintes imposées par les règlements sanitaires, l'association Event's 7 a préféré renoncer à l'organisation de la Fête de la musique, initialement prévue le samedi 19 juin. C'est dommage, car ils nous avaient préparé une belle affiche. Espérons que ce n'est que partie remise.

À venir à la rentrée

- Le forum des associations, le dimanche 5 septembre
- La foire à tout, le dimanche 26 septembre, si le ciel ne nous tombe pas de nouveau sur la tête d'ici là. Inscriptions fin août.

Sadia Lepore, conseillère municipale à Septeuil, nous a quittés le 21 mai dernier, à l'âge de 67 ans.



Née à Paris, Sadia s'était installée à Septeuil en 1972 et elle était tout de suite tombée amoureuse de notre ville et de ses habitants. Comme elle le disait « *Nous sommes gâtés à Septeuil, mais ce sont les Septeuillais eux-mêmes qui contribuent à ce que notre ville soit ce qu'elle est.* »

Dévouée à servir les autres, elle a commencé dès son plus jeune âge en prenant soin de ses huit frères et sœurs, puis elle s'est engagée dans un bénévolat permanent, pour la Croix Rouge et pour plusieurs associations humanitaires. La vie professionnelle de Sadia a suivi les mêmes convictions, avec une carrière dans le médico-social, à la maison de retraite de Septeuil, à la Maison de Lyliane à Richebourg, en accompagnement de personnes handicapées

mentales, ou encore à l'hôpital de Plaisir.

Beaucoup d'entre vous se souviennent sans doute qu'elle a aussi été bénévole à la bibliothèque de Septeuil durant quinze ans. D'abord conseillère municipale dans l'équipe de Yves Goubault, Sadia Lepore avait rejoint celle de Dominique Rivière en 2020. Nous regretterons beaucoup sa grande disponibilité, son franc-parler et son dynamisme.

Septeuil Mag n° 28 / Juillet 2021

Photo de couverture: Claire Dujardin

- Directeur de la publication: Dominique Rivière
- Rédaction: Didier Dujardin, Dominique Rivière, Valérie Tétart Salmon, Bérénice Luchier, Franck Rousseau, les associations
- Conception graphique © Sheep & Co
- Impression: Exaprint - Tirage à 1 100 ex
- Diffusion: Équipe de bénévoles



Chères Septeuillaises,
chers Septeuillais,

Depuis près d'un an et demi, votre municipalité est en première ligne pour vous apporter soutiens et aides face à la pandémie. Il semble que la vaccination commence à faire ses effets et cela nous permet

de croire de nouveau en un avenir. Ne relâchons pas nos efforts, alors que les vacances sont là.

Le nombre de personnes désirant recevoir une première injection est en baisse au centre de vaccination. Ressaisissons-nous et ne laissons pas passer notre chance de recouvrer notre liberté.

Les services administratifs de la Mairie ont repris leurs horaires normaux au 1^{er} juillet. Nous remettons en place petit à petit les événements et festivités chers aux Septeuillais, tout en respectant le cadre sanitaire. La fête foraine, certes réduite, s'est déroulée dans le parc, avec un bon nombre de participants. Nous organisons le feu d'artifice et la retraite aux flambeaux le 13 juillet, tandis que l'animation musicale et la petite restauration sont assurées par Event's7.

*Les « haters » ou « rageux » sont des personnes qui, en raison d'un conflit d'opinion ou d'une haine personnelle, passent leur temps à dénigrer, par des commentaires ou publications sur les réseaux sociaux, les actions et publications d'une autre personne ou groupe de personnes.

Si la situation sanitaire le permet, nous organiserons le forum des associations le 5 septembre et la foire à tout le 26 septembre.

Dans votre magazine, vous pourrez lire un article sur le PLU, qui fait le point et rétablit la vérité sur divers tracts ou rumeurs qui circulent dans Septeuil. Une enquête publique aura lieu à la rentrée. Venez tous vous y faire entendre, ne laissez pas les « haters* » s'y exprimer seuls. Septeuil a besoin de logements sociaux, pour les jeunes et les moins jeunes qui ne peuvent plus rester dans leur village, car les loyers demandés sont trop élevés dans le parc privé. De nouveaux logements sont également nécessaires pour permettre à nos écoles de maintenir les classes. Une classe de maternelle ferme cette année, faute de renouvellement de la population. La zone artisanale est elle aussi une nécessité, car il devient important de créer de l'emploi de proximité à Septeuil. Le nouveau PLU qui vous sera soumis remplit bien sûr toutes les conditions exigées par le Schéma Directeur de la région Ile-de-France.

Je vous souhaite un bel été, à Septeuil ou sur votre lieu de villégiature.

Prenez soin de vous.

Dominique RIVIÈRE,
Maire de Septeuil

SOMMAIRE

ÇA S'EST PASSÉ CHEZ NOUS	2	DOSSIER	
ÉDITORIAL	3	Parlons budget...	14
ACTUALITÉ		TÉMOIGNAGE	
Deux nouvelles têtes au conseil municipal	4	Un an de télétravail à Septeuil	19
Un projet pour l'ancienne cantine	4	VIE ASSOCIATIVE	
Un coup de peinture à la Boutique Ephémère	5	ASS, une nouvelle association sportive	
La Maison de services publics	5	à Septeuil	20
Une nouvelle orthophoniste à Septeuil	5	FRVescences	20
C'est devenu une habitude : parlons du PLU	6	EVENT'S 7	21
Consommer local : une tendance qui		APE de Septeuil	22
progresses	8	SI SEPTEUIL M'ÉTAIT CONTÉ	
La tribune libre des élus UPSD	9	Si Septeuil m'était compté	23
Comptes-rendus des Conseils Municipaux	10	ÉTAT CIVIL – INFOS MAIRIE	4 ^{ème}
URBANISME	12		
LA PAGE DU CCAS	13		

— Deux nouvelles têtes au conseil municipal

À la suite du décès de Sadia Lepore et de la démission de Nicolas Morice, le conseil municipal accueille deux nouveaux membres : Emmanuelle Gilardeau et Michel Rousselot. Il s'agit de la procédure prévue par le Code Electoral, qui stipule que lorsque le siège d'un élu devient vacant, pour quelque cause que ce soit, c'est le candidat venant sur la liste immédiatement après le dernier élu, qui est appelé à le remplacer.

Emmanuelle Gilardeau vit à Septeuil depuis 4 ans. Agée de 44 ans, elle est mère de trois enfants, dont deux scolarisés au collège et au lycée. Après avoir travaillé vingt ans en tant que graphiste multimédia, elle est devenue entrepreneuse dans le secteur du bien-être et de la santé.

Michel Rousselot, quant à lui, est âgé de 61 ans. Il est père de trois enfants, et grand-père d'une petite-fille scolarisée dans notre ville. Habitant Septeuil depuis 1993, il est aujourd'hui retraité, après avoir sillonné les routes de France et d'Europe comme chauffeur routier.



— Un projet pour l'ancienne cantine

Le 27 mai dernier, le conseil municipal a voté le lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de l'ancienne cantine, qui n'est plus utilisée depuis la construction du nouveau restaurant scolaire. Plus globalement, il s'agit de restaurer l'ensemble de ce bâtiment qui, en dehors de la cantine, comprend une salle de sport et des toilettes. Il est actuellement utilisé comme salle d'activité et pour la garderie du soir.

Ce bâtiment n'est plus aux normes, il est mal isolé, sa fonction et son utilité doivent être revus. La commune envisage donc d'en faire un lieu modulaire, afin de l'adapter à la vie scolaire et communale. Nous prévoyons la fusion de la salle d'activité et de l'ancienne cantine pour en faire une unique salle multi usages, avec une cloison amovible au centre. Il serait ainsi possible de disposer rapidement de deux salles de classe ou d'activité associative ou encore d'un grand préau couvert. Les toilettes, très anciennes sont également à revoir entièrement, avec en outre la création d'un WC PMR.

La réalisation effective n'est pas pour cette année, puisque nous en sommes à la phase de projet et de recherche de subventions, mais une somme de 743 302 € HT a été prévue pour des travaux en 2022/2023, selon l'estimation de l'agence départementale IngénierY.



Un coup de peinture à la Boutique Ephémère —



Notre Boutique Ephémère est réservée presque chaque fin de semaine et nous nous en réjouissons. Mais au bout de près de quatre ans d'activité, la nécessité d'un petit coup de fraîcheur se faisait sentir. Le service technique de la mairie a donc empoigné ses pinceaux. Ce fut aussi l'occasion de mettre en place une enseigne, pour laquelle nous nous demandons d'ailleurs nous-même pourquoi nous avons attendu aussi longtemps pour la poser.

La maison de services publics —

Si vous lisez régulièrement le Septeuil Mag, vous savez que la Communauté de Communes va créer une Maison de services publics à Septeuil (ou plus exactement une annexe de la Maison de services publics de Houdan). L'inauguration est actuellement envisagée pour 2024. La CCPH exercera en même temps sa compétence en matière d'accueil de loisirs pour les jeunes, puisque le bâtiment qui sera construit (derrière l'actuel bâtiment préfabriqué près du Mille Club), abritera en rez-de-chaussée l'accueil de loisirs, avec accès par le parc, et à l'étage la Maison de services publics, avec accès par la rue de Houdan. Mais en attendant, un bâtiment provisoire va être installé cet été sur le terrain libre derrière l'école. Nous saurons à la rentrée quels services il accueillera.

Une nouvelle orthophoniste à Septeuil —



Nous avons le plaisir d'accueillir, depuis mi-juin, une nouvelle orthophoniste à la Maison médicale du Château de la Garenne. Les démarches nécessaires à son installation ont été ralenties par le confinement, mais dès l'annonce de l'ouverture de son cabinet, le carnet de rendez-vous de Maurane Léger s'est trouvé rapidement rempli. Cette jeune diplômée réside dans un village proche de Septeuil et l'opportunité d'un local libre à proximité l'a tout de suite séduite. Son intérêt pour l'orthophonie et le paramédical en général ne date pas d'hier et elle a suivi ses études en Belgique et en France. Elle est également titulaire d'une licence en sciences du langage.

Pour l'instant, les patients de Maurane Léger sont plutôt des enfants, pour lesquels elle dispose de tous les tests permettant l'évaluation des troubles du langage et de la communication. Mais le travail de l'orthophoniste s'adresse à tous les âges et la crise du COVID l'a particulièrement mis en évidence. En effet, les longues périodes de coma et les hospitalisations prolongées en réanimation ont entraîné des troubles importants, qui se sont avérés être du domaine de l'orthophonie, en particulier des troubles du langage et des difficultés à s'alimenter. L'expertise et le protocole mis en place par l'orthophoniste permettent au patient la récupération des moyens de communiquer et de s'alimenter normalement, et même de retrouver le goût et l'odorat, ce qui ne revient pas toujours spontanément mais nécessite un entraînement.

— C'est devenu une habitude : parlons du PLU

Il est facile d'écrire des approximations à propos de la révision du PLU sur les réseaux sociaux, de déformer les propos du cabinet d'étude ou d'interpréter les faits pour les faire entrer dans une logique de persécution malsaine, ne faisant preuve d'aucune réflexion intelligente et constructive.

Il est facile de provoquer sur Facebook l'indignation et la malveillance de personnes qui ne savent sans doute même pas où se trouve Septeuil, en parlant de « petite mafia œuvrant pour leurs intérêts personnels », de clan corse ou de méchants élus qui ne recherchent que « l'urbanisation outrancière du village » et « l'artificialisation des terres agricoles ». Visiblement, c'est un passe-temps qui a séduit plusieurs de nos concitoyens. Diffamation, avez-vous dit ? Mais non, voyons, vous savez bien qu'on peut tout écrire impunément sur les réseaux sociaux. Faut-il y voir une méconnaissance totale du projet de révision du PLU ou une haine profonde vis-à-vis de l'équipe municipale, qui doit s'exprimer par tous les moyens ? Nous vous laissons apprécier.

Ce qui est vrai, c'est que beaucoup d'entre vous, légitimement, nous ont interrogés sur la réunion publique qui s'est tenue le 6 mai 2021. Il s'agissait d'une réunion « Live Facebook », ce format nous étant imposé par les contraintes sanitaires. Et nous le reconnaissons, la technique n'a pas toujours été à la hauteur durant cette réunion en visioconférence. Cependant, tous les éléments de concertation sont repris dans le bilan de la concertation, voté par le conseil municipal, et disponible sur le site internet de la commune. Les vidéos de cette réunion publique sont restées en ligne sur la page Facebook Septeuil Officiel et sont donc consultables, avantage par rapport à une réunion en présence de public, qui n'aurait pas été enregistrée. Les questions posées par les participants à la réunion, ou avant celle-ci, apparaissent sur les vidéos en ligne. Le nombre de connexions est indiqué dans le compte-rendu de la réunion et largement repris dans le bilan de la concertation.

Autre sujet qui vous préoccupe beaucoup, celui de la zone artisanale qui figurait déjà dans le projet de PLU arrêté précédemment, et qui a fait l'objet de plusieurs réunions publiques. Il n'est pas nouveau et il ressort de la compétence de la CCPH. La taille de cette zone est modeste (2ha, on est loin d'une zone industrielle) et son extension limitée respecte bien sûr les possibilités offertes par le SDRIF (Schéma Directeur de la Région Ile de France). Le site dit « des Champs Blancs » a été choisi pour sa facilité d'accès direct depuis la route départementale, sans perturber la circulation dans les quartiers résidentiels. Il s'agit bien d'une zone artisanale : le souhait de la commune est de ne pas permettre l'installation de commerces dans cette zone, afin de ne pas concurrencer

ceux du centre-ville. La vocation de la zone artisanale est de favoriser l'installation d'artisans (par exemple des activités de type maçonnerie, menuiserie, peinture...), utiles aux habitants mais qui ne sont pas destinés à rester dans le centre-ville où ils se trouvent d'ailleurs à l'étroit.

Or, le code de l'urbanisme est très limitatif. Ce type d'activité est considéré comme activité industrielle (nous n'avons donc pas le choix de la dénomination), comme rappelé dans le règlement. Mais les OAP (Orientations d'Aménagement et de Programmation, une rubrique du PLU) indiquent clairement la volonté communale d'implantation d'activités artisanales. L'objectif de la zone artisanale est de favoriser des mutations internes à la commune : des artisans installés dans le centre-ville pourraient ainsi rejoindre une zone de travail plus grande et plus appropriée, permettant par la même occasion de valoriser les espaces laissés vacants dans le centre-ville.

Sur le plan paysager, il est prévu une bande paysagère dense vis-à-vis des habitations et la hauteur des bâtiments est limitée à 7 mètres au point le plus haut, donc des constructions basses et discrètes dans le paysage. Les arbres en lisière de route départementale seront conservés pour servir d'écran de verdure.

D'une manière générale, le PLU présente de nombreux atouts sur le plan de la protection paysagère et de lutte contre la densification : il est donc faux de parler d'urbanisation intensive du village et d'engorgement de la situation, c'est tout le contraire ! Est-il utile de vous rappeler que vos élus habitent Septeuil et seraient les premiers à en souffrir ?

Nous vous communiquerons les dates exactes de l'enquête publique qui se tiendra à la rentrée, en septembre ou octobre 2021. Nous serons attentifs aux observations, remarques et critiques que vous formulerez lors de cette enquête publique. Le dossier pourra ainsi encore évoluer après les avis des partenaires publics de la commune et après les conclusions du commissaire enquêteur. Nous souhaitons que chacun puisse s'exprimer, dans une démarche de concertation collective et constructive pour l'avenir de notre commune et nous espérons sincèrement que vous serez nombreux à venir rencontrer le commissaire enquêteur.



Ma mairie 
en poche.

NOUVEAU

Votre ville vous informe en
temps réel !



Avec Ma mairie en poche,
ne ratez plus aucune info municipale

A télécharger gratuitement sur votre smartphone :



— Consommer local : une tendance qui progresse



La crise sanitaire et le confinement ont fortement changé nos habitudes et en particulier dans le domaine alimentaire. Nombreux parmi nous se sont tournés vers la production locale en 2020 et il semble bien que cette tendance se maintienne. La première raison était évidemment l'impossibilité de se déplacer, mais sont venus s'y ajouter une volonté de soutenir les producteurs locaux, une confiance plus grande envers les produits dont on connaît l'origine ou encore un goût retrouvé de la cuisine maison, avec le temps libre forcé que nous avons connu. De plus, le fait que beaucoup de produits bio proposés dans les commerces soient importés incite le consommateur à choisir plutôt le local lorsqu'il souhaite revenir à une alimentation de qualité. Et enfin, certains ont préféré passer leur confinement dans leur résidence secondaire de nos beaux villages et ont, eux aussi, consommé local.

Fanny Durand Boschung, qui exploite la Ferme de Saint Corentin avec son père et son conjoint, peut en témoigner, elle qui a vu doubler la fréquentation de sa boutique à la ferme depuis un an. Comme elle le fait remarquer, beaucoup de personnes ne venaient pas, simplement parce qu'elles ne connaissaient pas l'existence de ce lieu. C'est le fameux effet « Ailleurs oui, mais près de chez moi, il n'y a rien de bien ». Pourtant, la communauté de communes ou le département font la promotion des ressources locales, il suffit de se renseigner auprès d'eux et vous ferez des découvertes en consultant l'Office du tourisme du Pays Houdanais. En tout cas, ce qui est certain, c'est qu'une fois que les clients ont trouvé le chemin de la ferme, ils y reviennent et ils en parlent autour d'eux.

Dans un précédent numéro, nous avons évoqué l'élevage à la Ferme de Saint Corentin, avec ses vaches jersiaises. Intéressons-nous plutôt cette fois-ci à la transformation laitière. La boutique est loin d'être le seul débouché pour la production de la Ferme de Saint Corentin, car le nombre des revendeurs qui proposent ses produits, en boutique

ou en ligne, a doublé en un an. Vous trouverez leurs fromages sur les marchés parisiens, dans des AMAP, ou encore sur le regroupement de producteurs de *La ruche qui dit oui*. Une autre évolution dont on ne peut que se réjouir : de plus en plus de grandes enseignes ont créé un rayon de produits locaux, car il y avait une demande des clients. Et dans ce cas, les produits ne sont pas approvisionnés au travers d'une centrale d'achat, mais par le producteur lui-même, qui fixe ainsi équitablement son prix. La Ferme de Saint Corentin fournit aussi des hôtels et restaurants de la région, pour les plateaux de fromages ou les yaourts du petit déjeuner. Parlons également de la restauration collective, à qui la loi Egalim imposera d'utiliser « 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques » à partir de janvier 2022, et voici les yaourts de St Corentin sur les tables des cantines scolaires de nos enfants.

Pas d'inquiétude pourtant que la production ne s'adapte pas la demande, car la cave à fromages joue le rôle de tampon de régulation pour les excédents de production de lait, comme en cette période printanière où nous écrivons. Il faut dire aussi qu'il n'y a pas de ramassage par une coopérative laitière, donc tout le lait doit être utilisé au fur et à mesure. Une bonne raison de plus pour vous proposer régulièrement de nouveaux parfums de yaourts ou de nouvelles variétés de fromage. Par contre, attention si vous voulez passer commande de colis de viande, il faut vous y prendre environ un mois à l'avance.



Tout ceci suffirait largement à remplir les journées d'une agricultrice, mais il faut que vous sachiez que Fanny Durand mène une seconde vie. Et peut-être êtes-vous déjà au courant si vous l'avez vue à la télé ou entendue à la radio. En 2019 elle crée, avec deux collègues, un numéro d'appel gratuit sur lequel des agriculteurs répondent en direct aux questions que l'on peut se poser sur leur métier. Ce numéro vert est le 0805 382 382, vous pouvez l'utiliser pour tout savoir sur le métier d'agriculteur

aujourd'hui. L'idée de départ est de lutter contre l'agri-bashing et les critiques qui montent contre la profession, suite aux méthodes de l'agriculture et l'élevage intensifs. Le succès est immédiat et va encourager les trois fondateurs du collectif *Ici la terre* à bien d'autres initiatives. Ce sont de multiples interventions dans les médias, presse, radio ou télé pour faire connaître et défendre la profession (on vous a dit que Fanny avait travaillé dans la communication autrefois ?). Ils sont souvent appelés comme référents et participent à de nombreux salons. Et si le Salon de l'agriculture est annulé à cause du covid, qu'à cela ne tienne, ce sera en visio. Dernière nouveauté, les mini-reportages par les jeunes reporters *Les enfants de #iciLaTerre* . Parmi les sujets traités : « Est-ce que les vaches mangent des framboises pour faire des yaourts à la framboise? » ou « Est-ce que la Reine des abeilles fait

son miel dans un château? ». Parmi les projets à la ferme : accueillir plus de public, organiser des visites et des goûters à la ferme, faire participer les enfants aux activités de la ferme...



Pour en savoir plus :

collectif-icilaterre.fr

Sur Facebook :

[Collectif#ici LaTerre](#) ou [Ferme de Saint Corentin](#)

Et bien sûr les horaires de la boutique : mercredi de 14h30 à 18h, samedi de 9h30 à 13h et de 14h30 à 18h. Et l'adresse : allée des marronniers à Rosay (au bout de la route de Saint Corentin).

La tribune libre des élus UPSD —

LA RÉVISION DU PLU C'EST SANS LES SEPTEUILLAIS !

Lors du Conseil municipal du 27 mai 2021, il a été remis aux conseillers municipaux une synthèse dans laquelle nous avons pu lire :

« Considérant que conformément aux dispositions du Code de l'Urbanisme, la révision du PLU a fait l'objet d'une concertation préalable avec les habitants et qu'une information tout au long du projet d'élaboration a été réalisée ».

« Considérant que le bilan de la concertation fait apparaître que les habitants se sont montrés concernés par le projet de révision du PLU en exprimant un intérêt au cours des différentes rencontres suite aux informations dispensées tout au long de l'étude et des différents courriers et contributions reçus en mairie ».

Habitons-nous le même village ? Quelle concertation préalable avec les habitants ? quelles rencontres ?

Vous avez été consultés vous ? Nous, élus de l'opposition n'avons été ni consultés ni invités à y participer.

Lors du Conseil municipal du 27 mai 2021, Monsieur le maire nous a indiqué que la visioconférence organisée le 6 mai 2021 sur la page Facebook de « SEPTEUIL OFFICIEL » était une réunion publique.

NON Monsieur le maire, cette visioconférence calamiteuse n'était pas une réunion publique !

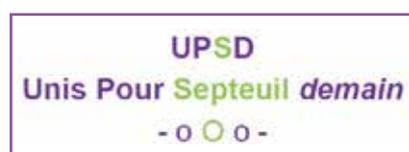
Beaucoup de zones d'ombre subsistent dans ce projet de PLU :

- A quoi ressemblera la zone artisanale (définie comme zone industrielle par la CCPH) prévue derrière les Marceaux et le tri postal ?
- Comment se prémunir contre les nuisances visuelles, sonores et olfactives ?
- Comment sera géré le flux de camions, notamment route de Versailles et dans le centre-ville ?
- Il est question de 50 nouveaux logements sur la route de Versailles en haut de la cote Gilon avec un certain nombre de logements collectifs : quels types de logements collectifs et combien ?

Le permis de construire de ce que tout le monde appelle « le paquebot » route de St Corentin sera-t-il revu ?

Une VÉRITABLE réunion publique de présentation du PLU suivie d'un débat doit impérativement être organisée par la mairie (les contraintes sanitaires ne seraient qu'une mauvaise excuse) et ce, préalablement à l'enquête publique.

Les Septeuillaises et Septeuillais attendent votre date de réunion Monsieur le maire.



Les élus UPSD , Michèle Rouffignac, Nathalie Pétin, Jean-Jacques Siebert

— Comptes-rendus des Conseils Municipaux

Séance du 2 avril 2021

- Décision du Maire de solliciter une subvention au titre du FIPD (Front Interministériel de Prévention de la Délinquance) pour la sécurisation des écoles
- Décision du Maire de confier la mission complémentaire de réécriture et d'ajustements du règlement du PLU à la société Espace Ville à Viroflay
- Décision du Maire d'attribuer le marché relatif à la mission de maîtrise d'œuvre en infrastructure pour des aménagements de sécurité sur les RD11 et RD42 à la société Etudis Aménagement à Gentilly
- Vote des taux 2021 de fiscalité directe
- Vote des comptes de gestion 2020
- Vote du compte administratif 2020 – commune
- Vote du compte administratif 2020 – eau et assainissement
- Vote de l'affectation des résultats de l'exercice 2020 au budget primitif 2021 – commune
- Vote de l'affectation des résultats de l'exercice 2020 au budget primitif 2021 – eau et assainissement
- Vote du budget primitif 2021 – commune
- Vote du budget primitif 2021 – eau et assainissement
- Vote des tarifs communaux 2021
- Création d'un dispositif d'aide communale exceptionnelle de soutien aux commerces
- Instauration de l'IFSE (Indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise) pour les cadres d'emploi technicien et adjoint d'animation
- Convention de prestation de service entre la commune de Septeuil et l'IFAC 78 (Institut de Formation, d'Animation et de Conseil)
- Désaffectation, déclassement et projet de cession à Yvelines Fibre de la parcelle où est installé le NRO (Nœud de Raccordement Optique)
- Désaffectation, déclassement et projet de cession à Mr Brotonne d'une parcelle rue des Tilleuls

Séance du 27 mai 2021

- Minute de silence en hommage à Mesdames Sadia Lepore et Odette Crépin, conseillère municipale en exercice et ancienne conseillère municipale, décédées en mai.
- Procès-verbal d'installation de Madame Emmanuelle Gilardeau, nouvelle conseillère municipale
- Décision du Maire de louer le logement communal situé 23 rue Maurice Cléret
- Décision du Maire d'attribuer la réalisation des relevés topographiques nécessaires à la mission de maîtrise d'œuvre pour des aménagements de sécurité sur les RD 11 et RD42 à la société Etudis Aménagement à Gentilly
- Décision du Maire de confier la réalisation de la clôture du point d'eau des Trois Vallées à la société Vibro Vallot Clôtures à Epône
- Décision du Maire d'adopter l'avant-projet de réalisation d'allées et de création d'un point d'eau dans le cimetière et de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2021 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux)



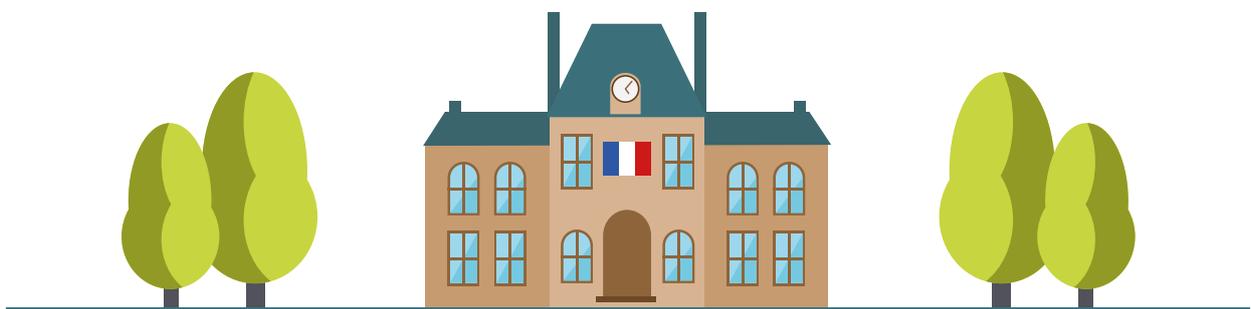
Comptes-rendus des Conseils Municipaux —

Séance du 27 mai 2021 (suite)

- Décision du Maire d'adopter l'avant-projet de remplacement de la chaudière au centre périscolaire et de changement des menuiseries extérieures de la mairie et de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2021
- Formation du jury d'assises pour l'année 2022
- Bilan de la concertation et arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme révisé
- Autorisation donnée au Maire de signer l'acte de vente pour la reprise des bassins de rétention des eaux pluviales du lotissement des Cormiers
- Transfert de la compétence d'organisation de la mobilité à la CCPH
- Election de Dominique Rivière comme délégué communal à la commission CLET (Commission locale d'évaluation de transfert de charges) de la CCPH
- Attribution d'un financement au titre du dispositif d'aide communale aux commerces et à l'artisanat et sollicitation du refinancement de cette aide auprès du Département des Yvelines
- Décision modificative n°1 du budget eau et assainissement
- Décision modificative n°1 du budget commune
- Lancement d'une consultation pour l'entretien de l'éclairage public
- Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour le triennal voirie
- Lancement d'une consultation de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une salle multisports et la réhabilitation de l'ancienne cantine

Séance du 24 juin 2021

- Procès-verbal d'installation d'un nouveau conseiller municipal, Monsieur Michel Rousselot, en remplacement de Monsieur Nicolas Morice, démissionnaire.
- Pour les travaux de réfection d'une canalisation aux Groux, décision du Maire de confier la réalisation de la tranchée à la société Eurovia Ile-de-France domiciliée à La Verrière et le remplacement de la canalisation à la société Veolia domiciliée à Buchelay.
- Décision du Maire de fixer le tarif du transport scolaire pour Mantes la Jolie à 28 euros par enfant à partir du 1er septembre 2021
- Décision du Maire établissant les tarifs de la restauration scolaire, de la garderie et de l'étude surveillée à partir du 1er septembre 2021
- Election de nouveaux délégués aux syndicats intercommunaux, en remplacement de Monsieur Nicolas Morice : Madame Ingrid Mulleman est élue suppléante au SMTS et Monsieur Franck Rousseau titulaire au SEY.



Déclaration préalable de travaux

DP 078 591 21 M 0001 : Marie-France Verger, ravalement de façade sur rue - 30 rue de Mantes, accordé avec prescription le 12/3/21

DP 078 591 21 M 0004 : SCI Daniel Maronne, transformation de garage en habitation, surélévation de toiture, création de deux logements, modification de clôture, création d'une baie vitrée - 18 rue de Versailles, accordé le 6/5/21

DP 078 591 21 M 0008 : Michèle Brossier, construction d'une véranda - 16 hameau Les Plains, accordé le 5/3/21

DP 078 591 21 M 0010 : François Tandré, ravalement de façade sur rue - 16 place de l'église, accordé le 3/5/21

DP 078 591 21 M 0011 : Christel Hémerly, clôture mitoyenne en panneaux rigides - 27 bis rue du four à chaux, accordé le 12/3/21

DP 078 591 21 M 0012 : Gildas Vinsot, réfection de toiture et installation d'une fenêtre de toit - 6 chemin d'Arbour, accordé le 19/4/21

DP 078 591 21 M 0013 : Pascal Bostel, création d'une pergola sur terrasse existante - 5 rue des tilleuls, accordé le 12/3/21

DP 078 591 21 M 0014 : Pierre Danglot, réfection d'une partie de toiture - 10 sente de la Valette, accordé le 19/4/21

DP 078 591 21 M 0015 : Valérie Michelet, ravalement de façade et réfection de toiture - 3 bis rue de Versailles, accordé le 16/4/21

DP 078 591 21 M 0016 : SCI des 3 vallées, création de quatre fenêtres de toit - 9 rue de Poltain, accordé avec prescription le 4/5/21

DP 078 591 21 M 0017 : Jean-Pierre Brierre, réfection d'une partie de toiture, retrait de cheminée, pose d'une fenêtre de toit - 11 rue Chintreuil, accordé le 19/4/21

DP 078 591 21 M 0018 : Fatima Sadji, remplacement de clôture - 8 route de Dammartin, accordé avec prescription le 6/5/21

DP 078 591 21 M 0019 : Pierre Salivas, réfection de toiture - 6 chemin des Bouillons, accordé avec prescription le 7/5/21

DP 078 591 21 M 0020 : Open Energie, installation de 27 panneaux photovoltaïques - 2 rue des Plains, accordé le 19/4/21

DP 078 591 21 M 0021 : Audrey Borrás, ravalement des murs de clôture - 52 rue des peupliers, accordé le 16/4/21

DP 078 591 21 M 0022 : Marie-Hélène Guillaume, ravalement de façade - 8 hameau de Dancourt, accordé le 16/4/21

DP 078 591 21 M 0023 : Patrice Renouf, création d'un châssis de toit - 12 rue des tilleuls, accordé le 19/4/21

DP 078 591 21 M 0024 : Blandine Gravereau, réfection partielle de toiture - 8 hameau Les Plains, accordé le 19/4/21

DP 078 591 21 M 0025 : Jacques Liben, installation d'une fenêtre de toit - 8 chemin de Bellevue, accordé le 20/4/21

DP 078 591 21 M 0026 : Nicolas Raillot, extension de construction - 12 chemin des Bilheu, accordé avec prescription le 21/5/21

DP 078 591 21 M 0027 : Braise Trincaz, remplacement de fenêtres de toit, ravalement de façade, remplacement de volets, réfection d'une partie de toiture - 16 route de Mantes, accordé le 7/5/21

DP 078 591 21 M 0028 : Mairie de Septeuil, ravalement de façade en rez-de-chaussée - 6 place de Verdun, accordé le 7/5/21

DP 078 591 21 M 0029 : Laurence Gouzon, agrandissement de portillon - 2 rue des quatre perches, accordé le 7/5/21

DP 078 591 21 M 0030 : Jean-Claude Thouzaz, changement de portail et portillon - 8 rue de la garenne, accordé le 7/5/21

DP 078 591 21 M 0031 : Rostislav Gouida, mur mitoyen - 18 rue de l'Yveline, accordé le 7/5/21

DP 078 591 21 M 0032 : Hervé Guillemot, mise en place d'une clôture - 3 allée des Cormiers, accordé le 11/5/21

DP 078 591 21 M 0034 : SCI Les Villettes, remplacement de fenêtres, rénovation de façade, remplacement de toiture, transformation de fenêtre de toit en lucarne, pose de clôture et portail - bois de la garenne, accordé le 4/6/21

DP 078 591 21 M 0035 : Pierre Guerrini, ravalement de façade - 20 rue de Poltain, accordé le 4/6/21

DP 078 591 21 M 0036 : Patrice Cimbaro, construction d'un abri de jardin - 7 rue du clos Gignot, accordé le 21/5/21

DP 078 591 21 M 0038 : Brice Langlois, création d'une piscine hors sol - 3 chemin de la pichotte, accordé le 4/6/21

DP 078 591 21 M 0040 : Jacques Mathieu, pose de « puits de lumière » - 2 rue Desbrosses, accordé le 9/6/21



Le CCAS vous informe —

Mieux voir et entendre sans avoir à se déplacer, c'est la nouvelle innovation mise en place par le Centre Communal d'Action Sociale de Septeuil.

Nous avons déjà réussi, au fil des ans, à obtenir pour vous des permanences mensuelles d'une assistante sociale, de la borne CAF, ainsi que du bus de la PMI, et c'est à présent Optical Center qui a répondu à nos sollicitations. Stéphanie, notre secrétaire, a mené de main de maître les négociations pour établir une collaboration avec cette enseigne.

Comment cela va-t-il fonctionner ? L'OC Mobile est un véhicule équipé d'un matériel de haute technicité, permettant de réaliser des examens de la vue ainsi que des bilans auditifs complets dans des conditions de confort optimales. Il fera étape un jeudi par mois dans notre commune, sur la place de la mairie. Bien sûr, ce camion répond aux dernières exigences en termes d'accessibilité, afin de permettre aux personnes à mobilité réduite de pouvoir y avoir recours dans les meilleures conditions possibles.

Les bilans visuels et auditifs seront gratuits. Si vous possédez une ordonnance, vous pourrez la faire traiter comme dans une boutique classique. Plus besoin de prendre votre voiture et de subir les files d'attente dans les magasins pour choisir vos lunettes ou vos appareils auditifs. Pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer, il sera même possible d'obtenir une visite à domicile.



Il ne vous reste plus qu'à prendre votre rendez-vous. Un seul numéro à retenir pour cela, celui du CCAS : **01 30 93 45 56**

Dans la crise sanitaire que nous gérons depuis plus d'un an, votre Centre Communal d'Action Sociale reste plus que jamais à vos côtés, afin de vous faciliter au mieux la vie de tous les jours. Prenez soin de vous et de ceux qui vous sont chers.



Horaires d'été à La Poste —

Durant l'été, le bureau de poste réduit ses horaires d'ouverture.

Entre le 26 juillet et le 14 août, il ne sera ouvert que :

- **lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h**
- **samedi de 9h à 12h**

En dehors de ces périodes, il faudra vous rendre à Thoiry ou à Houdan.

— Parlons budget...

Quelques rappels sur les principes du budget communal ne seront sans doute pas inutiles pour la majorité des lecteurs. Notre commune gère deux grands budgets :

- **le budget Eau et Assainissement** : il représente l'ensemble du réseau d'eau de notre commune et permet de collecter les taxes liées à l'eau, ainsi que d'effectuer les travaux nécessaires sur le réseau d'eau
- **le budget Commune** : il concerne toutes les autres dépenses et recettes de la Mairie

Il ne s'agit pas d'un choix : la gestion de deux budgets distincts est une obligation et il ne peut y avoir aucun transfert entre eux. Ces deux budgets sont eux-mêmes découpés en deux grandes sections :

- **le fonctionnement (ou l'exploitation)** : ce sont toutes les dépenses et recettes courantes, qui ne correspondent pas à du patrimoine. Par exemple, les recettes de fonctionnement sont les impôts locaux, les taxes perçues ou encore les locations de biens. Les dépenses de fonctionnement comprennent les assurances, les lignes téléphoniques, les achats de petit matériel ou encore les cotisations et les salaires
- **l'investissement** : il s'agit des dépenses et recettes qui touchent au patrimoine de la commune, comme par exemple la cantine qui vient d'être construite.

Chaque année, aux environs du mois de mars, le conseil municipal se réunit pour valider les comptes de l'année précédente et voter le budget de l'année en cours. Voici donc un petit récapitulatif des budgets votés cette année

BUDGET COMMUNE

RESULTAT 2020

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire, et le début du nouveau mandat. Au niveau des investissements effectués, on peut noter :

- plusieurs travaux de remise en état sur l'éclairage public
- l'achat d'un tableau numérique pour l'école primaire
- le solde financier des plusieurs grands projets : cantine, bornes électriques
- le remboursement d'une grande partie de l'emprunt à court terme contracté pour les travaux de la cantine

BUDGET 2021

Le budget 2021 a été voté le 2 avril par le conseil municipal. Il peut être consulté par tous, sur simple demande au secrétariat général de la mairie. Ce budget a été établi avec la volonté de :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants
- contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt
- mobiliser des subventions auprès du Conseil Départemental et de la Région à chaque fois que c'est possible.

Voyons d'abord la section de fonctionnement

> Les recettes

Il existe trois principaux types de recettes pour une commune :

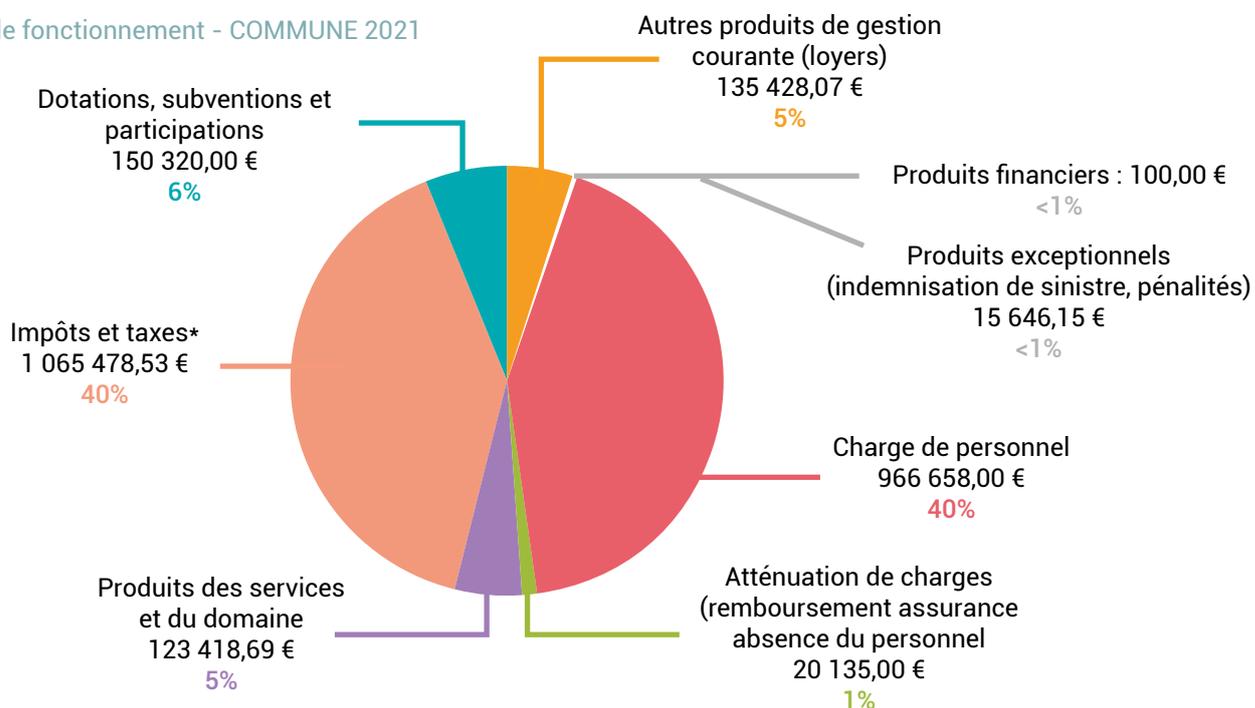
- les impôts locaux
- les dotations versées par l'Etat
- les recettes encaissées au titre des prestations fournies à la population (revenus des immeubles, concessions, redevance d'occupation du domaine public, redevances et droits des services périscolaires, autres prestations de services...). On les retrouve dans le graphique ci-dessous dans les quartiers Produits des services et du domaine et Autres produits de gestion courante.

Une autre source de recette est le résultat de fonctionnement reporté de l'année précédente, s'il est positif. En effet, la commune n'a pas de compte épargne; par contre, elle reporte d'année en année ses excédents et ses déficits.

Les recettes de fonctionnement 2021 représentent 2 647 327,15 € répartis comme suit. Pour information, les taux de fiscalité directe votés cette année sont inchangés par rapport à l'année précédente.

Parlons budget... —

Recettes de fonctionnement - COMMUNE 2021



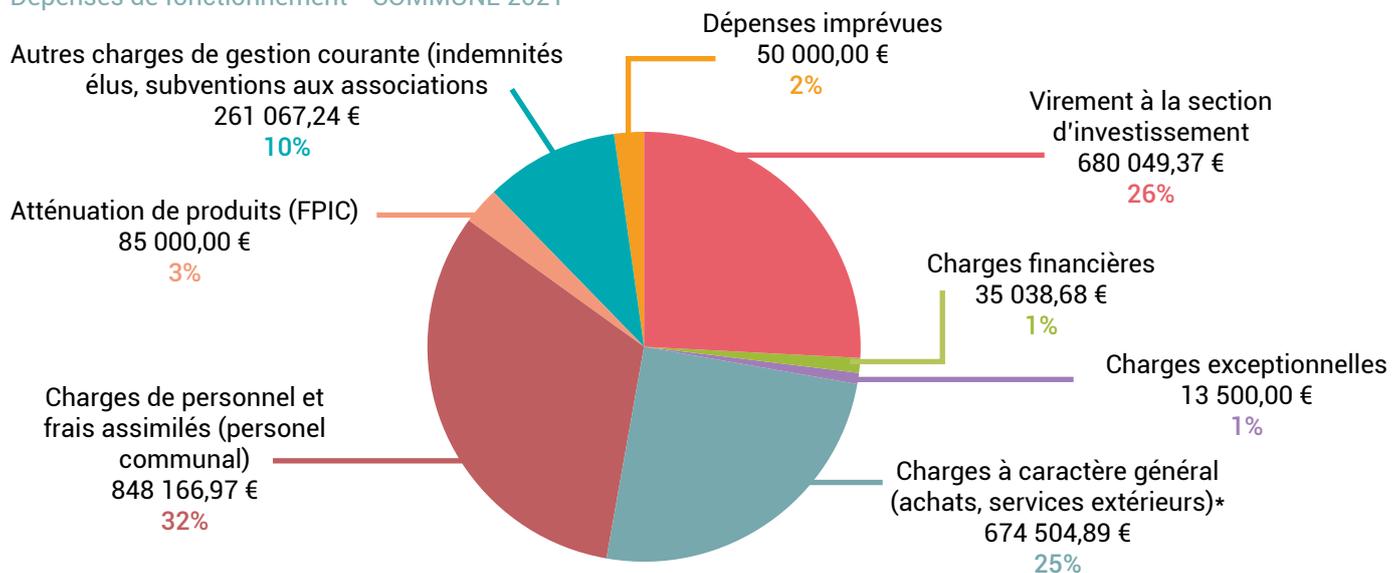
> Les dépenses

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les salaires du personnel municipal, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations et les intérêts des emprunts à payer.

Si les dépenses de fonctionnement sont moins importantes que les recettes de fonctionnement, cela crée de la capacité d'autofinancement : c'est une somme qui permet à la municipalité de créer de nouveaux projets d'investissements sans avoir recours à l'emprunt. Cette somme se caractérise par un virement de la section de fonctionnement à la section d'investissement.

Les dépenses de fonctionnement 2021 représentent 2 647 327,15 € (1 967 277,78 € hors virement à la section d'investissement) répartis comme suit :

Dépenses de fonctionnement - COMMUNE 2021



(*) Comprend : l'eau, l'électricité, les achats de petit matériel, les achats dans le cadre de l'entretien technique des bâtiments, le chauffage et toutes les prestations fournies par des tiers : entretien technique des bâtiments, nettoyage des locaux, achats des repas de la cantine, assurances, contrats de maintenance, etc.

— Parlons budget...

Passons à présent à la section d'investissement**> Les dépenses**

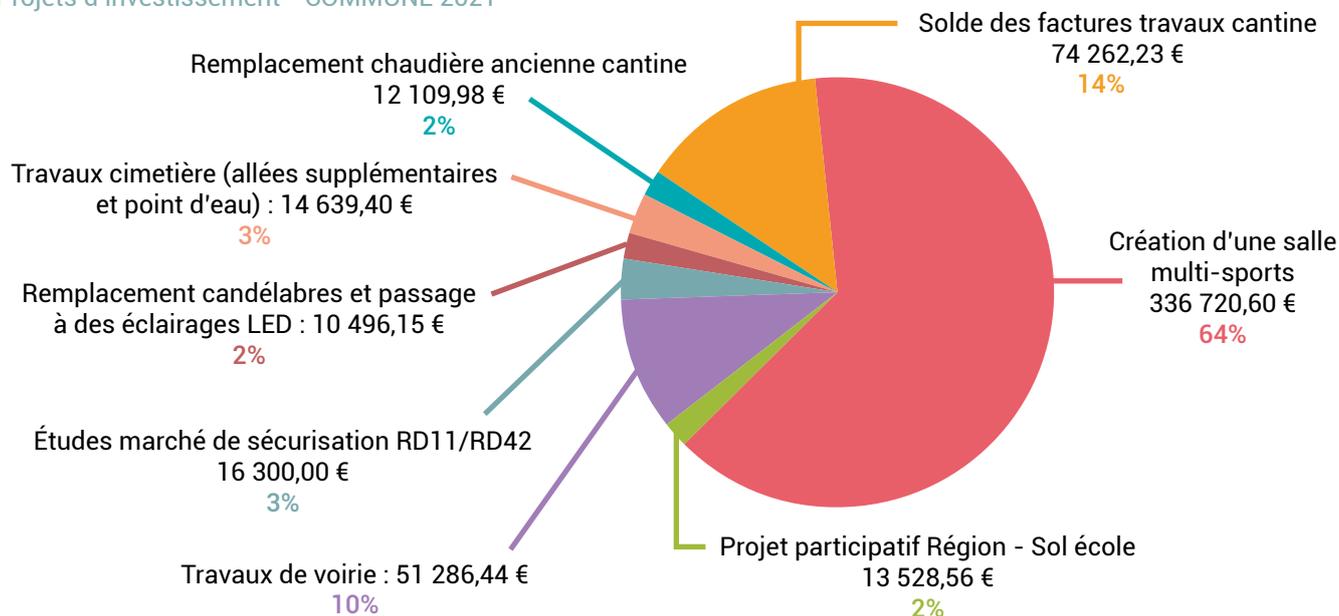
La section d'investissement présente les dépenses suivantes, pour un total de 1 287 450,50 euros.

Résultat d'investissement reporté	281 462,03€
Dotations, fonds divers	2 402,69€
Remboursement d'emprunts	303 176,21€
Voirie, parkings, mobilier urbain	140 099,11€
Bâtiments communaux, annexes et mobiliers	50 210,13€
Ecole, cantine garderie et mobiliers	44 478,10€
Contrat Départemental : nouvelle cantine, aire de jeux, city-stade, salle multisport et cimetière	425 622,23€
Dépenses imprévues	40 00,00€

Les principaux projets prévus en 2021 sont chiffrés ci-dessous :

Intitulé du projet	Montant prévu	Subvention	Origine de la subvention	Reste à charge pour la commune
Création d'une salle multisports	336 720,60 €	99 187,50€	Région	237 533,10 €
Projet participatif de la région, revêtement de sol pour les écoles	13 528,56€	9 019,00 €	Région	4 509,56 €
Travaux de voirie	51 286,44€	25 723,68€	CCPH	25 562,76 €
Etudes pour le marché de sécurisation de la RD11/RD42	16 300,00€			16 300,00 €
Remplacement de candélabres et passage à l'éclairage à LED	10 496,15€			
Travaux au cimetière (allées supplémentaires et point d'eau)	14 639,40€			14 639,40€
Remplacement de la chaudière de l'ancienne cantine	12 109,98€			12 109,98€
Solde des factures liées aux travaux de la cantine	74 262,23€			
Achat d'un VPI pour l'école				

Projets d'investissement - COMMUNE 2021



> Les recettes

Les recettes d'investissement proviennent de trois sources principales :

- la capacité d'autofinancement (virement depuis la section de fonctionnement)
- les subventions
- les emprunts

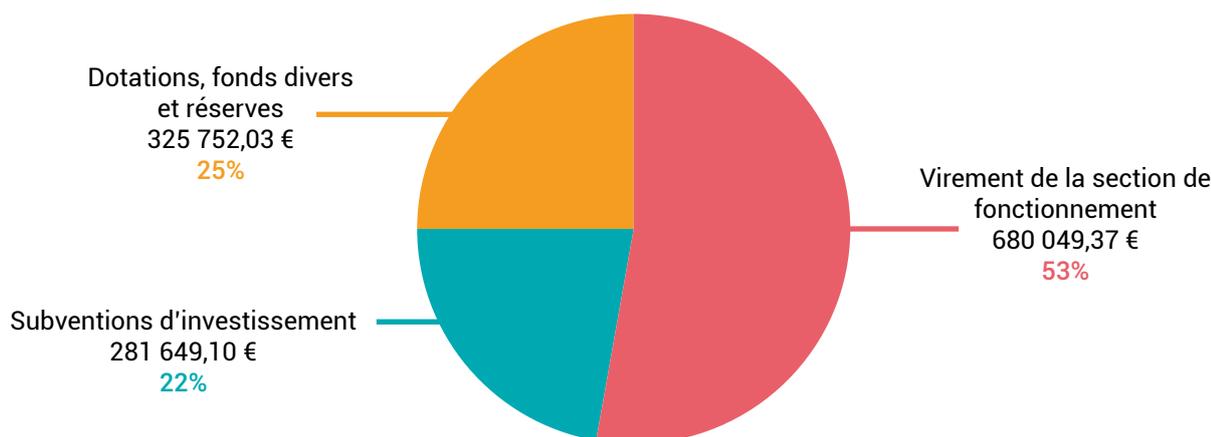
La municipalité ne prévoit pas de contracter de nouvel emprunt cette année.

Les subventions prévues au budget 2021 portent sur les opérations terminées en 2020 ou prévues en 2021 :

- bornes électriques : opération terminée en 2020 (solde à recevoir de la Région et de l'ADEME)
- restauration scolaire (solde à recevoir de la Région)
- projet participatif et solidaire de l'école élémentaire prévu en 2021 (Région)
- salle multisport prévue en 2021 (Région)
- cimetière : opération terminée en 2020 (solde Département)
- triennal voirie prévu en 2021 (Département)
- VPI (tableau numérique) : réalisé en 2020 à l'école élémentaire (Département)

La section d'investissement présente les recettes suivantes, pour un total de 1 287 450,50 euros.

Recettes d'investissement - COMMUNE 2021

**POUR RÉSUMER :****• Récapitulatif par section :**

Recettes et dépenses de fonctionnement : **2 647 327,15 €** dont **1 136 800,71 €** reportés de 2020 en recettes.

Recettes et dépenses d'investissement : **1 287 450,50 €** dont **281 462,03 €** reportés de 2020 en dépenses.

• Principaux ratios :

Population : **2372 habitants (INSEE)**

Dépenses de fonctionnement 2021 / population : **829,38 € / habitant**

Produit des impositions directes attendu / population : **373,27 € / habitant**

Recettes attendues de fonctionnement / population : **636.82 € / habitant**

• Etat de la dette :

Capital restant dû au 01/01/2021 : **1 635 692.26 €**

— Parlons budget...

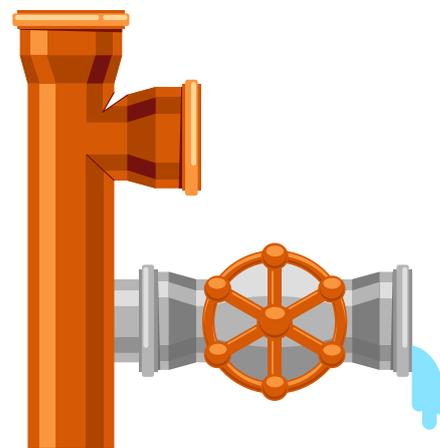
BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT

RESULTAT 2020

L'année 2020 a vu, pour l'Eau et l'Assainissement, se réaliser le solde financier de la réfection des hydrants rue Maurice Cléret, ainsi que des travaux rue du Parc, et divers remplacements de pièces nécessaires au bon fonctionnement du réseau d'assainissement

BUDGET 2021

L'année 2021 doit voir le lancement de plusieurs travaux de création de caniveaux ou de nivellement, afin de permettre le ruissellement des eaux pluviales, notamment chemin de Crève-cœur, chemin du fossé à galles et chemin de la Seigneurie



BUDGET CCAS



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un conseil composé en partie de membres du Conseil Municipal et en partie de bénévoles issus d'horizons divers. Cet organe, dédié à l'aide et à l'accompagnement des Septeuillais, est intégralement financé par la Mairie, mais son budget est distinct.

Le CCAS a deux grandes missions :

- aider les personnes en difficultés, soit en leur fournissant une aide monétaire, soit en les accompagnant dans leurs démarches auprès d'autres acteurs du secteur social
- travailler à raffermir le lien social, au sein d'une même génération ou entre générations

La majorité du budget du CCAS est actuellement affectée à l'aide aux personnes.



Un an de télétravail (et plus) à Septeuil —

Voici plusieurs fois que des Septeuillais nous proposent des témoignages sur leur vie quotidienne ou sur des sujets d'intérêt général. Nous les publions volontiers ; n'hésitez pas à nous en envoyer vous aussi s'il vous vient l'envie de prendre la plume. Aujourd'hui, il s'agit d'un retour sur l'expérience du télétravail.

« Je me permets de partager avec vous ces réflexions autour du télétravail, concept d'organisation de travail dont nous avons tous entendu parler ces derniers temps. Je dois avant tout vous indiquer que le télétravail n'est pas une nouveauté pour moi ; c'est une pratique utilisée dans ma société depuis longtemps, ce qui a changé c'est la fréquence... En effet mes frais de pressing ont drastiquement diminué. Bon il est clair que lors du premier confinement, télétravailler avec les enfants à la maison n'était pas des plus facile. Mais commençons par le début : face au télétravail nous ne sommes pas tous égaux. Cela commence par notre logement, avons-nous la capacité à organiser un espace de travail approprié ? Question délicate mais importante.

Je travaille dans une société basée à Rueil-Malmaison et je me suis installé à Septeuil il y a maintenant 9 ans.

A cette époque, lorsque je parlais de Septeuil à mes camarades parisiens, on me souriait gentiment en me demandant où était situé Septeuil. Depuis le Covid ces mêmes personnes m'appellent pour se renseigner sur notre région.

Ah le télétravail à Septeuil, le village (je sais nous sommes une ville) rythmé par les écoles, le ballet des parents, nos commerces, la tranquillité bref il fait bon vivre et télétravailler à Septeuil.

Bon revenons à notre sujet ; il est sûr que les prix de l'immobilier comptent lorsqu'on souhaite avoir de l'espace. Connaissant les prix sur Rueil-Malmaison, il m'apparaît quand même plus facile d'avoir de l'espace en contrepartie évidemment d'un éloignement géographique des pôles d'emploi. Le quartier de Rueil 2000 est un mini La Défense, il y a plus de 42 000 salariés travaillant sur Rueil-Malmaison.

Ensuite il y a l'accès à l'équipement, ah la fameuse fibre tant promue par le département, c'est certes un atout... pour ceux qui y ont accès. C'est mon cas mais soyons vigilants l'infrastructure de la fibre est assurée par Yvelines Fibres (filiale TDF) et quelques couacs peuvent se produire.

Donc nous avons l'espace, l'équipement, reste l'organisation du travail qui se dessine.

Entre ceux qui veulent revenir au bureau (je remarque à mon niveau que dans ma société ce sont beaucoup de Parisiens) et ceux qui veulent continuer à profiter du télé-

travail ... je souhaite bon courage aux entreprises pour s'organiser.

A mon sens, télétravailler s'apprend, cela requiert déjà un niveau d'équipement performant, un bon PC, des outils adaptés à ce type de travail (visio-conférence, messagerie interne, etc.) et une bonne utilisation de ceux-ci (surtout lorsque l'on est nombreux). Et puis il y les incontournables ; je me souviens lors du premier confinement d'une visioconférence où notre Directrice Générale s'est retrouvée avec sa fille de 4 ans assise sur ses genoux. Cela m'avait du coup détendu en me faisant penser que nous étions tous logés à la même enseigne (je parle ici du premier confinement évidemment).

Bref comment Septeuil va se projeter dans cette nouvelle organisation de travail, je pense pour ma part que nous allons être encore plus attractifs et drainer des nouvelles populations qui seront sensibles à notre position géographique, notre activité culturelle, commerçante, médicale, sportive...

Sans parler du RER Eole en construction (Mantes La Jolie - Paris Porte Maillot) avec une station à Epône, donc à environ 15 minutes de Septeuil.

Bien sûr, nul ne peut prévoir l'avenir ; je reste convaincu néanmoins que l'essor du télétravail aura lieu, certes pas pour tous, mais les mentalités ont évolué et vont se modifier. Alors oui Septeuil offre un cadre disposant de pas mal d'atouts ; aurons-nous un développement conséquent, nul ne le sait mais parions sur l'avenir...

Bien évidemment le télétravail ne s'applique pas à tout le monde - j'en suis conscient - c'est pourquoi je veux souligner le plaisir de croiser de « vrais gens » (et pas qu'en virtuel) à Septeuil. Je citerai nos commerçants, nos personnels de mairie, toutes les personnes impliquées autour des enfants, bref toutes ces personnes qui ont été présentes dans une crise sanitaire que n'avait pas connue l'humanité depuis des siècles me semble-t-il.

Je ne sais pas de quoi sera fait demain mais tant que nous garderons cet esprit de convivialité à Septeuil je serai toujours heureux d'y pratiquer le télétravail. »



— ASS, une nouvelle association sportive à Septeuil



Créer une nouvelle association sportive en plein confinement, ce n'était pas nécessairement la première idée qui venait en tête, pour s'occuper entre les quatre murs de son salon. C'est pourtant à cette gageure que s'est attaquée Arminda Martins. Et avec succès, puisque dès que les activités physiques en extérieur furent de nouveau autorisées, fin mars, elle proposait à de petits groupes de six passionnées, auxquels l'activité physique avait beaucoup manqué, de se réunir le samedi après-midi au parc municipal.

Le cœur d'activité de cette nouvelle *Association Sportive Septeuil* est le *Strong Nation*. Le profane que je suis avait trouvé à première vue que cela ressemblait beaucoup à de la *Zumba*, mais les participantes m'ont affirmé que cela n'avait rien à voir. Au temps pour moi, mais on m'a quand même appris ensuite que *Zumba* et *Strong Nation* avaient le même créateur. *Strong Nation* est un concept déposé, dans lequel la musique est spécialement conçue pour parvenir à une synchronisation de chaque mouvement d'un entraînement haute intensité à une pulsation de la musique. Contrairement à la *Zumba*, où l'on accompagne la musique et où il est plutôt question de se faire plaisir que de se livrer

à un entraînement de haut niveau. Pour reprendre la définition des concepteurs, « *STRONG Nation™* associe des séquences d'entraînement au poids du corps, des exercices de renforcement musculaire et des activités centrées sur le cardio et la plio, le tout au rythme d'une musique originale spécialement élaborée pour être en parfaite synchronisation avec chaque mouvement. » Bon, les amateurs comprendront... Une restriction cependant : cette pratique sportive est déconseillée en dessous de seize ans.

Arminda est passionnée de sport depuis l'âge de six ans, mais c'est récemment qu'elle en a fait son métier, à l'occasion de son emménagement à Septeuil. Notre environnement l'a en particulier séduite pour la facilité avec laquelle elle peut y donner libre cours à sa passion de courir. Elle a donc suivi une formation de coach sportif qu'elle exerce aussi dans deux autres associations, *ZDance78* à Conflans Sainte Honorine et *CSL* à Bullion. À Septeuil, elle proposera bientôt mobilité flow pour les seniors, zumba, fitness pour les ados. Pour cela, un deuxième coach viendra rejoindre Arminda. Le dimanche matin, les adhérentes de l'association se retrouvent pour une activité de running féminin. Ce n'est pas une compétition, il s'agit de courir pour le plaisir, en s'adaptant au rythme de chacune pour progresser ensemble.

L'ASS compte bien participer aux événements festifs de notre ville, comme la Fête de la Musique. Elle a aussi le projet d'en organiser de son côté, en soutien à des associations pour les traitements d'enfants souffrant de maladies graves, comme *Ensemble avec Emma* ou *Sourire d'enfant*. Actuellement l'association reverse une partie de ses recettes à l'Hôpital Necker – Enfants malades.

Si vous voulez en savoir plus, ou poser des questions, un site web et une page Facebook *Association Sportive Septeuil* sont à votre disposition.

— FRVescences

Zumba adultes, zumba enfants, danse hip-hop, roller dance, ce sont pas moins de quatre cours que Sylvio Coco-Viloin assure pour *FRVescences*. Chacun regroupe de dix à vingt participants, même si tous ne sont pas revenus après le déconfinement. En tout cas, tous ces cours seront repris à la rentrée de septembre et vous pourrez vous y inscrire lors du forum des associations, le dimanche 5 septembre, parmi un large choix de nouvelles activités.

Sylvio Coco-Viloin est diplômé d'une fac de sport ; il donne des cours également à Mantes, Issou, Limay, Vetheuil, Aincourt et Seraincourt. Il a pratiqué l'athlétisme et le rugby, mais sa passion est avant tout la danse. C'est un danseur professionnel et il fait partie de la troupe de rollerdance *SkateXpress*, qui regroupe des patineurs aguerris et des compétiteurs internationaux. Si vous êtes allés à Paris fin juin, pour la réouverture de la Samaritaine, vous avez pu assister à leur prestation à l'occasion de cet événement.

Autant dire que Sylvio Coco-Viloin a des projets à mettre en pratique à Septeuil : développer le step dance, créer des cours de danse à deux, organiser des rollers party et randos roller,.... Mais cela dépend aussi de vous. En attendant, allez donc jeter un coup d'œil sur la page Facebook de *SkateXpress*, ou sur la page personnelle Sylvio Coco.



EVENT'S 7

Avec la crise sanitaire du Covid19, une nouvelle expression est entrée dans notre quotidien : la distanciation sociale.

Expression qui se situe à l'opposé de nos aspirations naturelles. Alors que la culture et les arts favorisent le rapprochement, la communion et l'échange, il nous a fallu renoncer aux événements que nous avons programmés et qui font vibrer les énergies, qui tissent le lien social.

Aujourd'hui, la perspective d'un retour à la vie « d'avant » se profile et nous pouvons sérieusement envisager la reprise de nos activités.

Alors, même si notre calendrier n'est pas totalement bouclé, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer la programmation d'un certain nombre d'animations : une soirée Théâtre, un concert de musique classique, un concours de pétanque, la 2nde édition du salon des Loisirs créatifs (Dimanche 19 Septembre au Foyer Rural) ou encore la reprise du Septeuil Comedy Show avec de nouveaux partenaires.

Pour être informés de notre actualité et suivre nos activités, rendez-vous sur notre page facebook **Event's 7**.

Annulation de la fête de la musique

Après deux ans d'interruption, nous étions heureux d'organiser à nouveau la Fête de la Musique. Tout était prêt pour le 19 juin : communication, bénévoles, animation enfants, programmation des artistes... Puis, nous avons reçu le courrier de la Préfecture énumérant les conditions dans lesquelles nous pouvions organiser cet événement : port du masque obligatoire, places assises avec distanciation, regroupements de personnes et buvette interdits... Si nous les comprenons, nous avons jugé ces conditions trop contraignantes pour nous permettre de vous proposer un événement agréable, convivial et festif.

Un dimanche matin sur la place de la Mairie

C'est avec un immense plaisir que nous vous avons retrouvés le dimanche 2 mai sur la place de la Mairie. Cette animation, qui marquait le début de la reprise de nos activités, nous a permis d'oublier un instant le contexte sanitaire lié à la Covid 19.

Ce fut aussi l'occasion de vous présenter notre nouvelle identité et de réaffirmer notre ambition : animer Septeuil, rassembler autour de nos projets artistiques et culturels, maintenir le lien social qui favorise le bien vivre ensemble.

240 brins de muguet ont été offerts sur cette matinée et, pour l'équipe EVENT'S 7, ce sont 240 « regards pétillants » qui nous ont remercié pour ce moment de convivialité. Enfin, les spectateurs présents ont pu découvrir (ou redécouvrir) notre jeune et talentueux artiste GAGOU qui, dès 11h30, a assuré le spectacle pour le bonheur de tous.



Retour sur le rallye pédestre

Le dimanche 20 juin, l'équipe d'EVENT'S 7 proposait une animation ludique et familiale : le rallye pédestre. Une cinquantaine de participants (adultes et enfants) étaient au rendez-vous dès 9h30 au Mille Club.

Après un bon café et quelques viennoiseries offerts par l'association, le groupe s'est mis en marche. Les participants ont parcouru un circuit de 4,5km autour de Septeuil et participé au jeu qui leur était proposé.

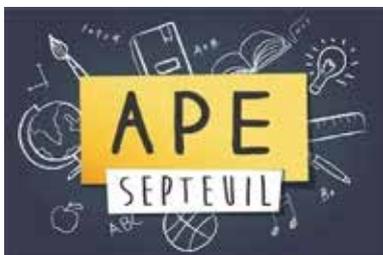
Au retour, nous avons partagé le verre de l'amitié et offert 4 lots aux meilleurs scores : une enceinte bluetooth et trois montres connectées.

Ce fut une matinée très agréable. Nous remercions chaleureusement les participants ainsi que nos bénévoles.



— APE de Septeuil

Pourquoi rejoindre l'**APE de Septeuil** : l'Association des Parents d'Élèves des écoles de Septeuil ?



LES BUTS DE L'APE

Rechercher et débattre en commun sur tous les sujets qui concernent l'intérêt des élèves, tant d'un point de vue intellectuel, éducatif, culturel que matériel.

Contribuer à la prospérité et au développement des écoles et équipements publics de la commune au service des élèves, des enfants et de la jeunesse.

Faciliter les relations entre les parents et les autorités dont relèvent les écoles et équipements publics de la commune au service des élèves, des enfants et de la jeunesse.

Formuler des propositions sur les différents points cités ci-dessus et dans le cadre d'accords avec les autorités, en poursuivre les réalisations.

Proposer des actions extra-scolaires ou parascolaires permettant l'épanouissement des élèves, des enfants et de la jeunesse dans les domaines culturels, sportifs et des loisirs.

L'association des Parents d'Elèves des Ecoles de Septeuil est indépendante. Elle n'est affiliée à aucune Fédération Nationale ou instance d'ordre politique ou religieux.

EVENEMENTS EN 2021

EN EXTRASCOLAIRE :

- Vente de sapins de NOEL
- Bourse à la puériculture,
- Exposition PLAYMOBIL
- Interfamille

EN PARASCOLAIRE :

- Participation au NOEL des écoles
- Kermesse

NOUS AVONS BON ESPOIR !

RETROSPECTIVE

EN 2019-2020 :

L'APE s'est engagée à reverser 1000€ à chaque école et a donc participé financièrement à l'achat de 2 appareils photos, de livres et au concours KANGOUROU.

L'APE a également reversé 1400€ qui ont aidé au remboursement des frais d'annulation du voyage scolaire de l'école élémentaire suite à la crise sanitaire.

EN 2020-2021 :

Nous avons acheté des tapis à l'école maternelle. L'école élémentaire n'a pas eu besoin de nos dons.

LES ACTIONS DE L'APE EN 2020-2021 :

Noël dans les écoles, vente de sapins de Noël, exposition Playmobil, bourse aux jouets.

L'APE privilégie les partenariats avec les commerces de Septeuil pour les lots, les cadeaux, les événements.

Merci à la **Boulangerie Lukas**, au **Bouquet de Carole**, à **Nikklo**, à la **Boucherie de Septeuil**, à **Carrefour Contact**, au **Café de la Poste**... et à bien d'autres à venir !

Ils nous le rendent bien.

POUR EN SAVOIR PLUS

VOUS AVEZ ENVIE D'EN SAVOIR PLUS ?
DE PARTICIPER OU D'ADHERER ?

RETROUVEZ L'APE :

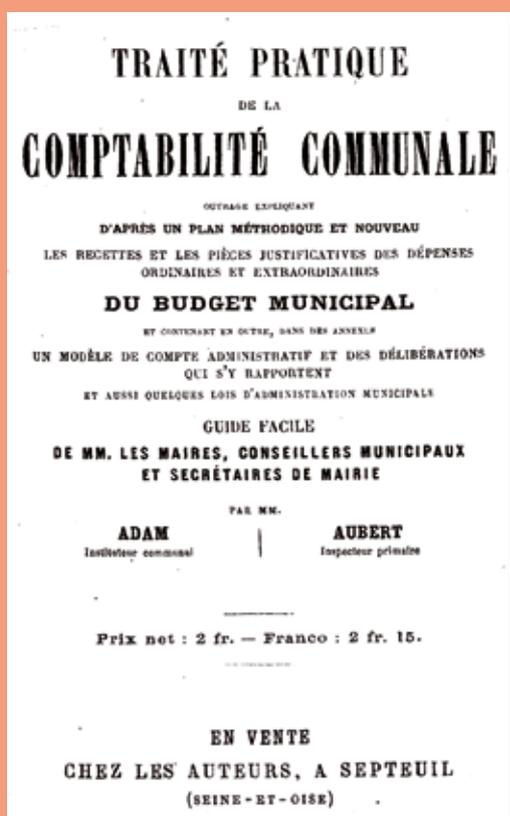
- Au forum des associations de Septeuil
- Le 10/09/21 à la réunion publique de l'APE
- Le 24/09/21 à l'Assemblée Générale de l'APE avec élection du bureau pour l'année 2021-2022

OU CONTACTEZ-NOUS DIRECTEMENT :

- Par mail : ape.septeuil@yahoo.fr
- Sur Facebook : **APE SEPTEUIL**

Le bulletin d'adhésion est disponible sur notre page Facebook.

Si Septeuil m'était compté —



Il est un article qui revient régulièrement dans le numéro de juillet du Septeuil Mag. Certains d'entre vous l'épluchent en détail et d'autres passent vite à la page suivante. Dans tous les cas, il nous a coûté beaucoup de temps et de sueur ; je veux parler ici de l'article sur le budget communal (c'est plus le budget lui-même que l'article qui nous a causé de la peine, bien sûr). L'établissement des comptes communaux est un exercice redoutable pour les mairies, car il est scruté de près par les services de l'Etat, lequel fait toujours planer la menace de placer sous tutelle les communes qui ne sauraient pas gérer leurs finances.

À Septeuil, nous avons la chance que le budget soit un sport d'équipe, pratiqué conjointement par le personnel administratif de la mairie et les élus responsables des finances. Mais ce n'est pas le cas dans les petites communes qui disposent au mieux d'un secrétaire de mairie bénévole, quelques heures par semaine. Partant de ce constat, Messieurs Arsène Adam, instituteur et A-J Aubert, inspecteur de l'enseignement primaire, éditaient en 1879 à Septeuil un *Traité pratique de la comptabilité communale-Ouvrage expliquant, d'après un plan méthodique et nouveau, les recettes et les pièces justificatives des dépenses ordinaires et extraordinaires du budget municipal*.

Dans la préface, les auteurs expliquent que « le grimoire qu'on appelle budget » aurait poussé certain maire désespéré de l'époque à présenter sa démission au Préfet. Les « élèves-maîtres » suivaient pourtant alors à l'Ecole Nor-

male un « cours d'administration municipale », car il était fréquent que l'instituteur du village soit aussi membre de l'équipe municipale.

Rassurez-vous, cet ouvrage de nos deux concitoyens n'est plus le livre de chevet de la commission finances de la municipalité de Septeuil, mais il contient encore beaucoup de principes et de conseils applicables à notre époque. D'ailleurs vous trouverez sans peine sa réédition chez votre libraire favori, dans le catalogue des publications de la BnF. Mais, vous nous connaissez, c'est plutôt ce qui a changé qui a retenu notre attention...

D'abord, il est beaucoup question à l'époque d'expropriations pour cause d'utilité publique, ainsi que du calcul des indemnités correspondantes. Rien d'étonnant car c'est une période de grands travaux publics, avec la création de routes, chemins de fer, canaux. Parmi les taxes qui nous apparaissent aujourd'hui pittoresques mais dont les plus âgés de nos lecteurs ont sans doute gardé le souvenir, on trouve dans cet ouvrage la taxe sur les chiens, dont le produit revient intégralement à la commune, ou celle sur les portes et fenêtres des habitations, pour laquelle nous avons la chance de nous trouver dans la tranche de calcul la plus faible (moins de « 5000 âmes »). Malgré cela, une habitation à cinq ouvertures était quand même taxée à l'équivalent de près de 1000€ en 1900 à Septeuil.

Citons aussi en vrac le traitement des appariteurs, du tambour afficheur et des gardes champêtres ou du monteur de l'horloge, le logement du ministre du culte et le traitement des vicaires, les dépenses occasionnées par les enfants trouvés. Les droits d'octroi, de pesage, de mesurage ou de jaugeage, quant à eux, fournissent à la commune des revenus non négligeables, lorsque l'activité commerciale est prospère. Le salaire de l'expert chargé de la « visite des fours et cheminées » nous surprend un peu, mais à l'époque, l'obligation de ramonage annuel (toujours en vigueur, rappelons-le) était prise très au sérieux en raison des risques d'incendie. L'expert pouvait même ordonner la démolition du four ou de la cheminée concerné.

La redistribution d'une part des amendes de police à la commune s'effectuait directement, alors que de nos jours il faut en faire la demande au département, dans le cadre de la réalisation de travaux destinés à améliorer la sécurité. On constate aussi que les dépenses et recettes relatives à l'instruction des filles et à celles des garçons sont de montants différents et figurent à des articles distincts du budget. Notons enfin que, lorsque la commune veut décréter un impôt extraordinaire, elle doit convoquer, pour le voter, les citoyens les plus imposés de la commune, en nombre égal aux conseillers municipaux présents.

Cette lecture, nous en sommes convaincus, vous a donné une envie irrésistible de consulter en détail l'article sur le budget communal, sur lequel vous ne vous étiez pas arrêté. C'est en page 14...

(source : BNF)

ÉTAT CIVIL



Naissances

Le 20 février 2021 : Adam Mzita, fils de Borhane Mzita et Houda Abidi

Le 4 mars 2021 : Mayronn Leroulier de Lemos, fils de Yohann Leroulier et Jennifer de Lemos

Le 15 mars 2021 : Eleanor, Garance, Jeanne Dorez, fille de Victor Dorez et Claire di Pietro

Le 12 avril 2021 : Maxence, Christian, Michel Foulquier, fils de Joël Foulquier et Laetitia Bochet



Mariages

Le 22 mai 2021 : Benoît, Gérard Lemaire et Sophie, Julie Demoersman



Décès

Le 24 février 2021 : Jean, Marie, René Dusselier, veuf Renaut, 84 ans

Le 5 mars 2021 : Jean Hollocou, veuf Burgard, 93 ans

Le 20 mars 2021 : Jasmonde, Alice, Christiane Pinchon, veuve Desrues, 88 ans

Le 31 mars 2021 : Marcel, Raymon Décarsin, veuf Barrault, 82 ans

Le 10 avril 2021 : André, Georges Claude, pacsé Rente, 88 ans

Le 26 avril 2021 : Giancarlo, Guido, Edgardo Marzocchi, époux Pellizzari, 87 ans

Le 1er mai 2021 : Raymond, Yves, Jean Cuvillier, 82 ans

Le 19 mai 2021 : Joseph, Jean Desclaux, époux Blachier, 88 ans

Le 20 mai 2021 : Odette, Alice Crépin, 96 ans

Le 20 mai 2021 : François, Alexandre, Noël Perrouault, veuf Guinant, 82 ans

Le 21 mai 2021 : Sadia Khadraoui, veuve Lepore, 67 ans

Il peut y avoir eu d'autres naissances et mariages à Septeuil, mais nous ne publions ici que ceux pour lesquels les intéressés ou les familles nous ont donné leur accord.

INFOS PRATIQUES

La mairie de Septeuil à portée de clic !

Pour suivre l'actualité de la commune, rendez-vous:

- sur le site Internet
www.mairie-septeuil.fr
- sur la page Facebook
Septeuil officiel
- sur les panneaux d'affichage

La mairie de Septeuil

6, place Louis Fouché • 78790 Septeuil
Tél.: 01 30 93 40 44 • Fax : 01 30 93 49 63
Courriel: mairie@septeuil.fr

Jours et heures d'ouverture

Lundi: 8h30-12h • 14h-17h
Mardi: 8h30-12h • 14h-17h
Mercredi: 8h30-12h • 14h-17h
Jeudi: 8h30-12h • 14h-17h
Vendredi: 8h30-12h • 14h-16h
Samedi : 10h30-12h
(9h-10h30: RDV passeports et CNI)